

Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Vouzon
Du deux mars an mil huit cent cinquante-trois, à deux heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de Marie Magdelaine Dabry
née à la Garde le vingt sept de Courant à six heures du soir fille de Louis François Marius Dabry
profession de cultivateur à domicile âgé de trente cinq ans, domicilié à la Garde et de Adelaide Andreine Beirel
âgée de vingt deux ans, domiciliée à la Garde Marie.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Femelle
Sur la déclaration à moi faite par le dit Louis François Marius Dabry père
l'enfant âgé de deux ans, profession de cultivateur à domicile à la Garde

Premier témoin, Etienne Jacques âgé de deux ans, profession de cultivateur à domicile à la Garde
Second témoin, Louis Esprit Proust âgé de deux ans, profession de cultivateur à domicile à la Garde

Constaté suivant la loi, par moi Pierre Dailard, maire de la Commune de Vouzon

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit ne savoir en écrire ni signer, et l'écrit des deux Etienne Jacques et Louis Esprit Proust, qui ont dit ne savoir en écrire ni signer.

Joseph Dabry
Guillaume
Dailard

Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Vouzon
Du deux mars an mil huit cent cinquante-trois, à deux heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de Marie Pauline Desfrances
née à la Garde le vingt sept de Courant à six heures du soir fille de Jean Baptiste Louis Desfrances
profession de cultivateur à domicile âgé de vingt ans, domicilié à la Garde et de Marie Antoinette Daupier
âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde Marie et Louis Desfrances

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Femelle
Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Baptiste Louis Desfrances père
l'enfant âgé de deux ans, profession de cultivateur à domicile à la Garde

Premier témoin, Louis Paulin Daupier âgé de vingt ans, profession de cultivateur à domicile à la Garde
Second témoin, Jean Guiraud âgé de vingt ans, profession de cultivateur à domicile à la Garde

Constaté suivant la loi, par moi Marius Olive, maire de la Commune de Vouzon

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit ne savoir en écrire ni signer.

M. Olive



Mairie de la Garde ARRONDISSEMENT de Vouzon
Du deux mars an mil huit cent cinquante-trois, à quatre heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de Gustave Paulin Gondran
né à la Garde le premier de Courant à six heures du soir fils de Daniel Antoine Gondran
profession de boucher à domicile âgé de vingt ans, domicilié à la Garde et de Alexandrine Suzanne Vidal
âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde Marie

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Femelle
Sur la déclaration à moi faite par le dit Daniel Antoine Gondran père
l'enfant âgé de deux ans, profession de boucher à domicile à la Garde

Premier témoin, Etienne Andreine Louis Vidal âgé de quinze ans, profession de cultivateur à domicile à la Garde
Second témoin, Joseph Honoré Biquet âgé de quinze ans, profession de cultivateur à domicile à la Garde

Constaté suivant la loi, par moi Etienne Olive, maire de la Commune de Vouzon

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit ne savoir en écrire ni signer.

Vidal
Gondran
Biquet
Olive

Mairie de Vouzon ARRONDISSEMENT de Vouzon
Du deux mars an mil huit cent cinquante-trois, à deux heures du soir
ACTE DE NAISSANCE de Marie Anne Desfrances
née à la Garde le vingt de Courant à six heures du soir fille de Pierre Joseph Paulin Paul
profession de cultivateur à domicile âgé de vingt ans, domicilié à la Garde et de Francisque Celestine Sabatier
âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde Marie

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Femelle
Sur la déclaration à moi faite par le dit Pierre Joseph Paulin Paul père
l'enfant âgé de deux ans, profession de cultivateur à domicile à la Garde

Premier témoin, Louis Joseph Paulin Biquet âgé de quinze ans, profession de cultivateur à domicile à la Garde
Second témoin, Pierre Germain âgé de quinze ans, profession de cultivateur à domicile à la Garde

Constaté suivant la loi, par moi Pierre Dailard, maire de la Commune de Vouzon

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont dit ne savoir en écrire ni signer.

Dailard
Paulin
Biquet
Germain